



HABILITATION ÉLECTRIQUE : B0H0V CHARGÉ DE CHANTIER (NON ÉLECTRICIEN)

OBJECTIFS

- Être capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.
- Être capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

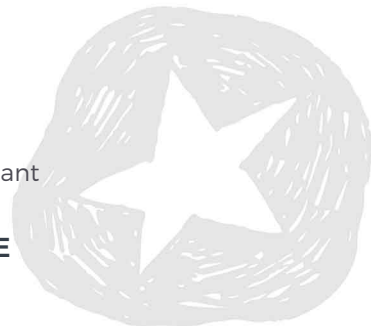
CONTENU

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humains : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites et formalisation
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...): risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Zones de travail : mise en place et surveillance

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis, cette habilitation est destinée

aux personnels non électriciens.



PUBLIC

Salarié
Travailleur indépendant

DURÉE INDICATIVE

14 heures

DÉLAI D'ACCÈS

En entrées et sorties permanentes

TARIF

600€ tarif maximum pour un parcours complet

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences

MODALITÉ D'ADMISSION

Après entretien

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

SERVICE VALIDEUR

Le Greta délivre une attestation des acquis

VALIDATION

Autre certification

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Greta délivre un avis destiné à l'employeur qui habilite sur le poste de travail

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER



FCHE FORMATION



Contacts

GRETA GRENOBLE

Centre Permanent du Bâtiment

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

Responsable Formation filière Génie Electrique

Tél : 04 76 84 20 60

Mise à jour le 6 Mai 2026



www.gretaformation.fr